

le lien à

St-Jean



Bilan de mi-mandat

THÉMATIQUE :
l'art d'être différent
p.18

CŒUR DE VILLE :
**Comité consultatif -
Les Granges**
p.21

VILLE DE
saintjean
www.mairie-saintjean.fr

ça s'est passé



9 SEPTEMBRE Plus de 2000 personnes sont venues au Forum des associations, où une trentaine d'entre elles étaient présentes pour se faire connaître et finaliser les inscriptions.

24 SEPTEMBRE Les harmonies de L'Union et de Quint-Fonsegrives étaient invitées à Saint-Jean pour un concert exceptionnel qui a ravi le public dans un périple musical autour du monde.



2 OCTOBRE 160 pots de miel en provenance du rucher de Saint-Jean ont été livrés en mairie. Cette 3^e récolte sera support d'actions pédagogiques.



7 OCTOBRE La Croix-Rouge de Saint-Jean est au top. Cette association a organisé un atelier et un stage « Formez-vous aux gestes qui sauvent » pour les personnes qui le souhaitent. D'autres formations seront menées tout au long de l'année.



14 OCTOBRE Une vingtaine de nouveaux habitants de Saint-Jean ont répondu à l'invitation de Mme le Maire et de ses conseillers. Ils ont pu connaître un peu plus leurs élus et surtout leur commune.

14 OCTOBRE Plus de 200 joueurs étaient présents à la 11^e édition de la Journée du jeu, où une trentaine de professionnels étaient mobilisés autour du thème « l'art d'être différent ».



18 OCTOBRE
Le nouveau mur d'escalade financé par la commune a été inauguré par Mme le Maire. La nouvelle structure présente des profils plus modernes, offrant une escalade plus sportive.



11 NOVEMBRE Les écoliers Saint-Jeannais ont participé activement à la cérémonie. Un hommage a été rendu aux 6 poilus qui reposent dans le cimetière de la commune.

BILAN MI-MANDAT

4 à 15

CULTURE

Les Granges	16
MJC	17
Printemps des poètes	17
L'Art d'être différent	18

ÉDUCATION

Rythmes scolaires	19
Cantines	19

LE SOCIAL

Activités du Centre social	20
----------------------------	----

URBANISME

Cœur de ville	21
---------------	----

TRAVAUX

	22
--	----

VIE ASSOCIATIVE

Don d'organes	23
Golden Hawks	23
Gais Lurons	23
Galopins	24
Espace solidarité	24
Comité des fêtes	24
MJC	24

EN BREF

État-civil	25
Recensement	25
À votre service	25

INFOS UTILES

Crit'Air	26
Cartes grises	26
PACS	26

TRIBUNE LIBRE

27

SOMMAIRE

édito

Mesdames, Messieurs,



À mi-chemin du mandat que vous m'avez confié, il est l'heure d'un premier bilan des actions et mesures mises en œuvre. J'avais pris devant vous des engagements et je vous propose, à travers les pages de notre magazine municipal, de faire état de nos principales réalisations et des projets à venir.

Ces engagements étaient nombreux et devaient continuer à faire avancer Saint-Jean. Il s'agissait d'œuvrer dans la continuité des projets et des politiques municipales menés, notamment en matière d'éducation et d'accompagnement social. Mais il était également nécessaire de nous projeter dans l'avenir à travers une politique d'investissements soutenus et des projets pour tous.

Nous avons fait de Saint-Jean une commune où il fait bon « Vivre ensemble ». C'est le guide de la plupart de nos réalisations dont le point d'orgue sera la prochaine ouverture de notre espace socioculturel intergénérationnel « les Granges ». Vous pourrez, dès le premier trimestre 2018, prendre possession de ce nouveau lieu.

Nous sommes tous motivés pour continuer à œuvrer pour le bien-être et le bien vivre à Saint-Jean. C'est un combat que nous menons chaque jour, que ce soit pour les travaux qui améliorent notre quotidien pour les nouveaux projets qui verront le jour d'ici la fin de notre mandat.

Mais nous ne sommes pas seuls à agir. Nous travaillons en très bonne coopération et collaboration avec nos partenaires que sont Toulouse Métropole et le Syndicat Départemental de l'Energie (SDEHG). Je tiens également à souligner le soutien actif du Conseil Départemental et de la CAF de la Haute-Garonne.

C'est ensemble que nous réussissons Saint-Jean et que nous faisons aboutir nos projets, pour améliorer sans cesse les services publics auxquels, je le sais, vous êtes attachés et qui font de notre ville, une des communes les plus attractives de la métropole toulousaine.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

Bien fidèlement,

Marie-Dominique Vézian,
Maire de Saint-Jean et conseillère départementale



Magazine municipal Décembre 2017 - N° 91

Directeur de la publication : Marie-Dominique Vézian Mairie :

05 61 37 63 00 • Rédaction et photos : Service Communication •

Conception, réalisation et infographies : MicroSophia 05 62 71 01 26

Site internet : Retrouvez toutes ces informations sur le site officiel de votre commune : www.mairie-saintjean.fr. Vous pouvez adresser vos messages à : contact@mairie-saintjean.fr



10-31-2690



Maintien de la priorité donnée à l'Éducation

La commune a fait le choix de faire de l'Éducation le pilier des politiques qu'elle mène.



- > Budget consacré à l'Éducation : 5 727 902 €, dont 3 519 051 € pour les écoles, en 2016 sur un budget de fonctionnement total de 10 858 297 €, soit 52,75% du budget total.
- > Signature d'un PeDT (Projet Éducatif Territorial) en 2015 pour une période de 3 ans.
- > Remobilisation des équipes sur la complémentarité avec l'école.
- > Amélioration des conditions d'accueil des enfants en restauration scolaire.
- > Intégration du mercredi dans la réflexion sur le respect du rythme de l'enfant (accueil du mercredi après-midi sur chaque école).
- > Amélioration des espaces et aménagements dédiés au jeu, à la lecture et au repos.
- > Maîtrise du coût des structures d'accueil tout en continuant à assurer la qualité du service, dans un contexte vigipirate renforcé.



En bref...



- Proposition, à chaque enfant, d'un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école.
- Conduite d'ateliers découverte sur le temps périscolaire (ALAE du soir et mercredi).
- Égal accès aux activités culturelles, sportives et aux nouvelles technologies.
- Maintien des différentes actions menées contre l'obésité juvénile et poursuite des actions de santé publique et de prévention.
- Action de lutte contre le gaspillage alimentaire, prévention des déchets.
- Repositionnement des animateurs ALAE comme auxiliaires au service de l'école.



- Consultation des partenaires éducatifs dans le cadre de la préparation de l'année scolaire 2017-2018.
- Réhabilitation du groupe scolaire Saint-Jean Centre.
- Evaluation du PeDT existant fin 2017 et élaboration d'un nouveau PeDT dès 2018 avec l'ensemble des partenaires éducatifs.
- Développement d'actions transversales, en coopération avec les associations partenaires, les services municipaux installés aux Granges ou proposées par Toulouse Métropole.
- Elaboration, mise en place et suivi d'une charte concertée des ALAE.



- Création d'une commission consultative autour des questions liées aux évolutions du patrimoine scolaire communal et des fonctionnements.



Fait



En cours/projet



Abandonné



Abandonné

Quelques chiffres

1000 enfants scolarisés - **142 500** repas servis en 2016 dont 138030 sur temps scolaire - **85%** des enfants scolarisés en maternelle et **89%** des enfants scolarisés en élémentaire accueillis en ALAE, **54** animateurs encadrant les enfants sur les temps périscolaires - **15** ATSEM, 1 par classe de la petite à la grande section

Consolidation de la Politique Jeunesse

Que ce soit avec ses propres moyens ou en partenariat avec la MJC, la commune consolide sa politique en direction des 11-18 ans



- > Élaboration concertée et partagée d'une politique jeunesse.
- > Ouverture en septembre 2015 du Club Ados, structure d'accueil des 11-15 ans pendant les vacances scolaires.
- > Signature en 2015 d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et la MJC de Saint-Jean, permettant de reconnaître le rôle de la MJC dans la participation à la politique jeunesse de la Ville (accueil jeunes pour les plus de 14 ans, projets citoyens et participatifs).
- > Ces actions nouvelles ont été inscrites en 2015 dans le nouveau Contrat Enfance-Jeunesse signé avec la CAF permettant ainsi d'obtenir des financements.



En bref...



- Actions de sensibilisation et de prévention des conduites addictives avec ou sans produit auprès des adolescents et des jeunes.
- Organisation de journées et d'après-midis sans écran avec des jeux coopératifs et de stratégie.
- Espaces de parole au collège et dans les écoles élémentaires.



- Accentuation des projets transversaux en direction de la Jeunesse : projet d'organisation d'une Journée de l'Engagement notamment des jeunes en lien avec les associations de Saint-Jean, soutien de la Ville au projet Fab Lab porté par la MJC au sein des Granges...
- Espaces dédiés aux adolescents et jeunes dans les futurs locaux des Granges.



Fait



En cours/projet



Abandonné

Quelques chiffres

En 2016, **42** jeunes Saint-Jeannais ont fréquenté le Club Ados et **26**, l'accueil jeunes de la MJC - La MJC a mené **une vingtaine de projets** en 2016 en direction des jeunes - **95** enfants partis en 2017 au cours des 5 séjours proposés pendant les vacances.

Parentalité

L'accompagnement des plus petits mais aussi des plus grands et des parents sont des actions développées pour le bien-être de tous.

- > Participation à la cellule de veille éducative du collège afin de prévenir et accompagner le décrochage scolaire.
- > Accueillir et accompagner les adolescents, les jeunes et leurs parents en lien avec les partenaires sociaux.



En bref...



- Thématique municipale déclinée en différentes actions et projets : 2015 -2016 : vivre ensemble 2016 - 2017 : la préservation des ressources.
- Positionner la Maison de l'Enfance et de la Famille comme un lieu ressource.
- Accueil de 2 familles Syriennes.
- Nouvel espace « écoute famille » pour accompagner les familles.
- Développement de l'activité du Lieu d'Accueil Enfants Parents.
- Développement des actions familles et plurigénérationnelles du Centre Social.



- 2017 - 2018 : Thématique sur « l'art d'être différent ».

3^e âge

La prise en charge de nos aînés passe par une politique volontariste d'encouragement au maintien à domicile.

- > Lutte contre l'isolement et le maintien de l'autonomie par des réunions d'informations et d'actions partenariales avec la Maison des Solidarités et certaines associations.



- Livraison de repas à domicile.
- Repas des aînés offert par le CCAS de Saint-Jean.
- Plateforme pour les aidants familiaux avec AFC, participation au réseau gérontologique.
- Ateliers mémoire, gym équilibre, prévention des effets du vieillissement.
- Activités adaptées aux personnes porteuses de handicap et personnes âgées facilitant le maintien à domicile.
- Projet autour de l'accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap.



- Construction d'un nouvel équipement socioculturel en centre-ville qui accueillera le club de l'Âge d'or.
- Projet du Centre Social : « seniors en vacances » avec l'Agence Nationale Chèques Vacances.



Fait
En cours/projet
Abandonné

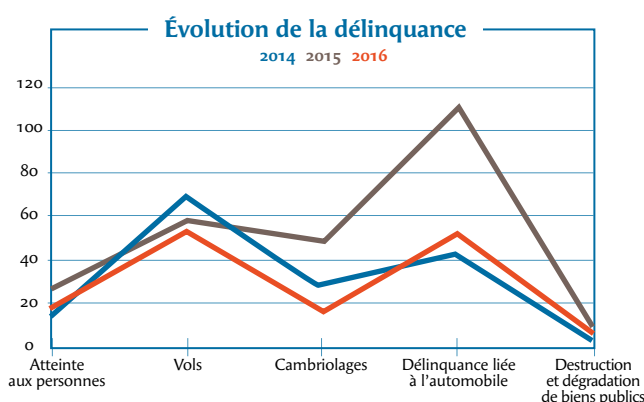
Quelques chiffres

69 assistantes maternelles répertoriées sur la commune - **76** enfants accueillis en crèche (**48** aux Pays des fées et **28** à la Pitchounelle) - **1 760** personnes véhiculées par an soit une moyenne de 8 à 10 personnes par jour - **16 390** repas servis à domicile sur l'année 2016.

La sécurité de tous étant notre préoccupation, une police de proximité se met chaque jour au service des Saint-Jeannais.

> Mise en place d'une cellule de veille et d'une cellule d'urgence réunissant la Police municipale, le Service Prévention Médiation, le CCAS.

> Sécurité routière : organisation d'actions de sensibilisation contre la vitesse et aménagement des voiries avec l'organisation d'une journée de prévention sur le code de la route avec AGIR, par le Centre social.



En bref...



- Renforcement de la sécurisation des manifestations (Vigipirate).
- Contacts renforcés avec la population dès que problèmes signalés.
- Réaménagement d'une partie du Chemin de Montrabé avec la création d'un plateau ralentisseur.
- Remplacement du carrefour à feux par un giratoire sur le chemin de Verdale.
- Réaménagement rue Jean-Mermoz avec création d'un plateau ralentisseur et de chicanes de sécurité.
- Création d'une traversée piétonne et installation de coussins lyonnais sur le chemin de Bessaye.
- Réaménagement rue Jean Perrin et Marie-Curie avec des chicanes de sécurité.
- Renforcement des contrôles de vitesse.
- Mise en place du DICRIM.



- Travail avec le service Prévention/Médiation sur les problèmes de petite délinquance.
- Renforcement de l'opération « tranquillité vacances ».
- Installation d'un dispositif de vidéoprotection en centre ville.
- Participation citoyenne en collaboration avec la gendarmerie.



Fait



En cours/projet



Abandonné

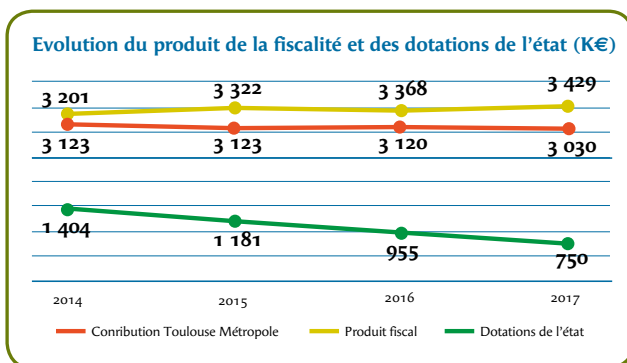
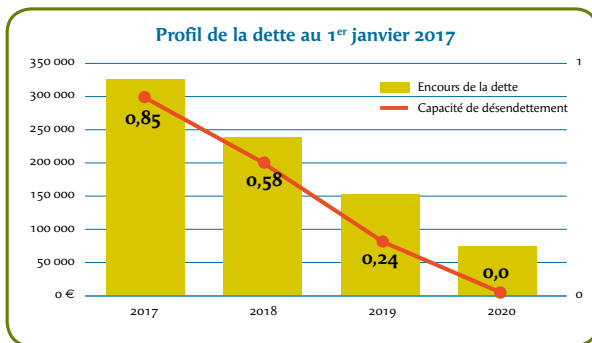
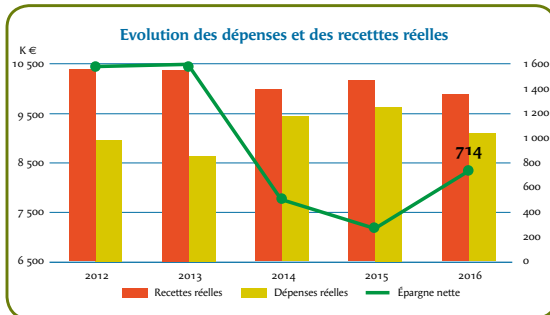
Quelques chiffres

35 opérations de contrôle de vitesse ont été effectués depuis le début de l'année 2017 sur divers axes de la commune donnant

lieu à **54** contraventions dressées par la police municipale. - **40%** de faits constatés par la gendarmerie entre 2015 et 2016.

La maîtrise des dépenses se poursuit afin de permettre de dégager une part d'autofinancement importante pour l'investissement.

En bref...



- Baisse de 3,6 % des dépenses totales de fonctionnement entre 2014 et 2016.
- Augmentation de 48 % de l'épargne nette entre 2014 et 2016.
- Baisse de 33 % de l'endettement de la commune
- Reprise en régie d'une partie des prestations externalisées.
- Pas d'emprunt bancaire nouveau depuis 2006
- Extinction de la dette en 2020 si aucun emprunt n'est réalisé.
- Extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h en dehors des axes principaux.
- Acquisitions de véhicules hybrides et GNV.
- Exonération de la part communale de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées.



- Autofinancement des investissements.
- 960 000 € de subventions pour l'opération « les Granges ».
- Modernisation du réseau d'éclairage public ; passage en LED dans le dojo, à Alex-Jany et de façon diffuse dans tous les bâtiments.
- Non remplacement systématique des agents partant à la retraite.



- Poursuite de la baisse de la taxe d'habitation et du foncier non-bâti impossible du fait des baisses des dotations de l'Etat : 700 000 € depuis 2014.



Fait



En cours/projet



Abandonné

Quelques chiffres

132 marchés conclus depuis 2014 - Montant de l'encours de la dette : **28,29 €/hab** - Recettes fiscales :

336,1€/hab en 2016 - Dépenses d'équipements : **331,7€/hab** en 2016.

Engagée depuis de nombreuses années en faveur du développement durable, la commune continue de multiplier les actions visant à préserver et à valoriser notre patrimoine naturel.



- > Accompagner les administrés pour améliorer le tri sélectif des déchets et augmenter le taux de revalorisation de déchets recyclables avec plusieurs actions.
- > Journées « Nettoyons la Nature » avec les écoles et le grand public.
- > Développement compostage individuel avec la livraison sur Saint-Jean de composteurs individuels.



En bref...



- Soutien à l'arrivée du Transport en Commun en Site propre (TCSP).
- Avis de la commune sur le projet Mobilités 2020.2025.2030 de Tisséo mettant en avant la nécessité d'un Transport en Commun en Site Propre à Saint-Jean.
- Création de pistes cyclables.
- Aménagement du chemin de Montrabé.
- Création d'un rucher école en 2015 avec installation de 5 ruches et production de miel.
- Valorisation et préservation du lac par le confortement des berges.



- Aménagement des places François-Mitterrand et Gaston-Defferre avec la volonté d'assurer une continuité des cheminements.
- Renforcement de la végétalisation, création d'un escalier et réoxygénation du lac de la Tuilerie.



Fait
En cours/projet
Abandonné

Quelques chiffres

45 299 kw d'économies réalisées en 2016 en éclairage public - **40 kg** de production 2016 des ruches en miel -
3,6 km de réseau vert fléché par TM - **6 000 m** de surface d'écopaturage - Accompagnement de **2** labels éco-écoles

La Culture est conçue comme un vecteur de lien social dans la Ville et accessible à tous.



- > Mise en place du parcours culturel et artistique de l'élève de la maternelle au collège.
- > Création des Granges accueillant la médiathèque et la ludothèque, organisées autour du vivre-ensemble, de l'intergénérationnel et de l'accueil par et pour tous, où chaque Saint-Jeannais peut s'intégrer et trouver sa place.
- > Consolidation de la politique culturelle en direction de l'enfance et de la jeunesse.
- > Ouverture sur le monde culturel : répétitions ouvertes au public, lectures, goûters littéraires, ateliers contes,...
- > Maintien du partenariat mené avec les associations culturelles.



En bref...



- Structuration d'actions culturelles en concertation avec les enseignants et les autres partenaires éducatifs.
- Étude auprès des publics afin de connaître les aspirations et demandes des Saint-Jeannais en matière d'offre culturelle.
- Billetterie en ligne



- Élaboration et diffusion fin 2017 d'un guide des actions culturelles en direction des scolaires (écoles et collège) afin de rendre lisibles les parcours mis en place.
- Réfection de la scène de l'Espace Palumbo.

L'espace Palumbo est une salle de spectacle municipale avec une capacité d'accueil de 250 places assises et 600 debout. Le projet culturel et artistique s'articule autour de la diffusion du spectacle vivant, de l'accueil de résidences d'artistes, du développement de partenariat avec les acteurs culturels du territoire.



Fait



En cours/projet



Abandonné

Quelques chiffres

40 spectacles grand public depuis 2014 soit **6 400** personnes accueillies – **11** actions menées en direction des scolaires en 2016, **1 448** élèves et familles concernés.

Un soutien et un dialogue renforcé en direction des associations et des Saint-Jeannais.

En bref...

Animation et éducation

- > Pratique de l'éducation physique et sportive à travers différentes disciplines, de la grande section au CM2 par des intervenants sportifs municipaux, diplômés et agréés par l'Education Nationale.
- > Organisation des rencontres sportives en mai-juin à l'initiative des enseignants, ponctuant le travail mené durant l'année scolaire.
- > Location de bassins à la piscine de L'Union pour les scolaires.
- > Offre d'activités périscolaires et extrascolaires diversifiées et adaptées au développement et au bien-être de l'enfant.



- Intervention d'animateurs sportifs municipaux dans les ALAE du soir et dans les séjours sportifs pendant les vacances.
- Création d'un skate-park.



- Travaux d'amélioration du Dojo.
- Mise en accessibilité de l'Espace René Cassin.



- Participation aux travaux de rénovation de la piscine de L'Union en 2019 - 2020.

Vie associative

- > Volonté de la Ville de promouvoir l'essor de la sphère associative au-delà de ses subventions, pourtant essentielles au fonctionnement des associations. C'est la raison pour laquelle la Ville soutient ses associations : mise à disposition de locaux, de matériel, de moyens, dans un cadre règlementaire, soutien financier, accompagnement de projets...

En septembre 2014, a été mis en place le Service municipal Vie Associative, guichet unique pour l'ensemble des démarches des associations, en appui des politiques de secteur sport, culture, petite enfance, enfance, social...



- Rendre les associations actrices de la politique publique associative (9 réunions des groupes de travail mises en place dans le cadre de la Politique associative concertée depuis fin 2016). 24 associations sont inscrites dans la démarche.



- En partenariat avec le Mouvement Associatif, fédération d'associations en Occitanie, des représentants d'associations ont déterminé 3 chantiers emblématiques : un projet de création de Maison des associations, un projet de journée de l'engagement, un projet de création d'un portail associatif.



Fait



En cours/projet



Abandonné



Abandonné



Abandonné

Quelques chiffres

147 associations déclarées à Saint-Jean dont 76 avec lesquelles la Ville a des relations et dont **41** ont perçu une subvention en 2016 - **18** associations sportives installées sur la commune - Création du service Vie associative en septembre 2014

Face à l'arrivée de nouvelles populations dans l'aire urbaine toulousaine, la ville de Saint-Jean doit résoudre la délicate équation entre accueil de nouveaux habitants et garantie de bien vivre.

En bref...

> Poursuite d'un urbanisme maîtrisé dans le cadre du programme local de l'habitat 2015-2019.

> Objectifs de réalisation de logements sociaux pour diminuer les pénalités versées à l'État.



- Délibération en Conseil municipal le 28 septembre 2015 en faveur d'un urbanisme maîtrisé.
- Opération de logements collectifs avec mixité sociale - au moins 30 % de logements sociaux.
- Création de la résidence du Soleil, chemin de Montrabé - logements sociaux et adaptés aux personnes à mobilités réduites.
- Acquisition d'un terrain pour la réalisation de logements sociaux, chemin de Belbèze.



- Urbanisation maîtrisée : Projet d'OAP de Bessayre dans le PLUi-H + 4 emplacements réservés pour le logement avec un taux allant de 50 à 100%, diversité du logement (logements locatifs sociaux + logements à loyers abordables).
- Dans le PLUi-H, le nombre de logements sociaux dans les opérations de construction est porté à 35% avec une demande de la commune de le maintenir à 30% non retenue par Toulouse Métropole.



Fait



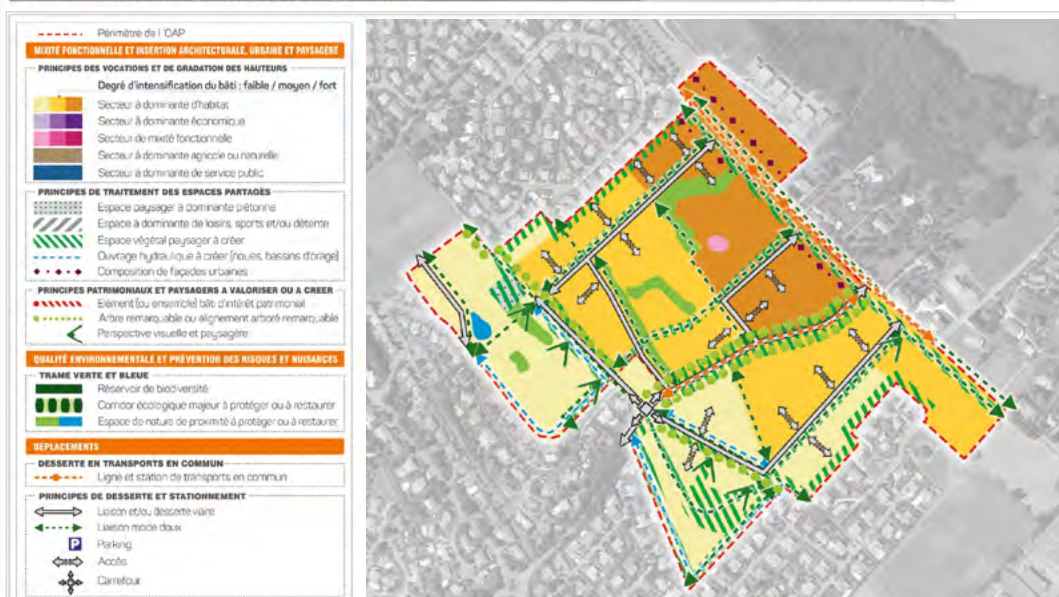
En cours/projet



Abandonné

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Chemin de Bessayre



Quelques chiffres

4 965 résidences principales - **707** logements sociaux recensés sur la commune, soit **14,86%** des résidences principales - **50** permis de construire instruits en 2016.

Ce nouveau mandat a été marqué par la modernisation et la diversification des outils de communication de la commune, afin de mieux vous informer de l'actualité locale.

> **Nouveau magazine municipal** : le lien pour une lecture plus agréable et une information diversifiée pour favoriser le rapprochement municipalité-administrés. Nouvelle présentation, ajout de nouvelles rubriques.



En bref...

- ✓ Nouveau site internet modernisé, plus accueillant, ergonomique, avec de nouvelles rubriques.
- ✓ Création d'une news letter, envoyée par mail.
- ✓ Ouverture d'une page facebook.
- ✓ Renouvellement des panneaux d'affichage positionnés sur la commune (information sur les projets municipaux et les événements rythmant la vie saint jeannaise).
- Implantation de nouveaux Journaux électroniques d'information.

Démocratie participative

> Nombreuses actions de démocratie participative mises en œuvre, ouvrant une aire de dialogue et d'échanges avec les saint-jeannais.



- ✓ Concertation avec les associations de quartiers, les riverains et les promoteurs autour des projets immobiliers portés depuis 2014.
 - Sur les lotissements Florence Arthaud, rue Henri Dunant, Flotis
 - Et sur les opérations du 36 chemin Belbèze, 4 rue de la Rouquette, 7 chemin de Bessayre, 14 impasse Lapeyrière, 50/52 chemin de Verdale, 63-65 route d'Albi, 16 chemin du Bois de Saget et route d'Albi.
- Comité consultatif « cœur de ville » qui associe activement la population au nouvel aménagement du cœur de ville de Saint-Jean.
- 4 réunions du Comité consultatif Cœur de Ville en 2017-2018.

Fait
En cours/projet
Abandonné

Quelques chiffres

323 abonnés sur la page Facebook de la ville, **29 764** visites sur le site internet depuis sa création - **1 672** visites pour les démarches en ligne - **25** personnes issues de la population Saint-Jeannaise participent au conseil consultatif « Cœur de Ville »

En régie directe ou par l'intermédiaire de prestataires, de nombreux travaux ont été menés par la commune



Commune

2014

- Rénovation des giratoires Mantovani et des Harkis.
- Réfection complète de l'espace vert situé devant la Mairie.
- Plantation de 28 arbres.
- Remplacement de toutes les lampes du Dojo par du matériel à LED.

2015

- Plantation de 31 arbres.
- Aménagement d'un piétonnier dans le Bois-de-Saget.
- Création du local photo, à Lestang
- Début des travaux de mise en accessibilité PMR des bâtiments municipaux (jusqu'en 2020).

2016

- Plantation d'1 hectare de prairie fleurie.
- Plantation de 131 fruitiers et arbres d'ornement.
- Création d'un jardin du souvenir au cimetière chemin Verdale.
- Travaux de peinture, sols souples et de menuiserie dans les bâtiments communaux.

2017

- Création de placards au Dojo et à Palumbo.
- Rénovation sol de la scène Espace René-Cassin.

Prestataires

2014

- Installation de la climatisation à la maison de l'Enfance et de la Famille.
- Création d'un jeu et rénovation du sol extérieur de la crèche la Pitchounelle.

2015

- Rénovation façade de la Mairie annexe Belbèze
- Rénovation de la toiture de l'ALSH et école Preissac.
- Réfection du préfabriqué Preissac élémentaire.
- Reprise de la toiture de la crèche la Pitchounelle
- Fermeture du préau tennis/pétanque.
- Rénovation partielle école Saint-Jean Centre.

2016

- Rénovation des réseaux électriques et informatiques des écoles.
- Rénovation de l'éclairage public du gymnase Alex- Jany.
- Réhabilitation de piste d'athlétisme devant le gymnase Alex-Jany.
- Réhabilitation des vestiaires du gymnase Alex- Jany
- Rénovation d'aires de jeux.
- Mise aux normes du terrain d'honneur.

2017

- Installation d'un WC public au Lac.
- Installation d'un ascenseur à l'école Preissac.
- Réhabilitation des toitures de la CPAM et de l'Hôtel de Ville.
- Extension et mise aux normes du mur d'escalade.

En projet

- Rénovation des écoles du centre.
- Réhabilitation du gymnase Alex-Jany.
- Réhabilitation de l'accueil de l'Hôtel de Ville.
- Création de bureaux et réaménagement des services techniques.

Travaux réalisés à la demande de la commune : Toulouse Métropole



En bref...

2015

- Réaménagement de la rue Jean-Mermoz.

2016

- Réhabilitation des réseaux d'assainissement du chemin du Bois-de-Saget - phase 1.
- Modernisation des feux sur la RD 888.
- Aménagement chemin de Montrabé.
- Création d'un parking public, rue Rimbaud.
- Réaménagement de l'avenue de l'Église.

2017

- Réhabilitation des réseaux d'assainissement du chemin du Bois-de-Saget - phase 2.
- Création d'un giratoire chemin Verdale.

En projet

- Création d'un giratoire au croisement de la route d'Albi et du chemin de Montrabé (2019).
- Mise en accessibilité des trottoirs avenue Lapeyrrière.
- Création de trottoirs chemin Lapeyrrière.

Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne



2014

- Rénovation de l'éclairage public Lotissement le Sidobre.
- Création éclairage public terrains de tennis extérieurs.

2015

- Rénovation de l'éclairage public rue Jean-Mermoz.
- Rénovation de l'éclairage public chemin du Bois-de-Saget.
- Rénovation de l'éclairage public lotissement Clair-Matin.

2016

- Rénovation de l'éclairage public Lotissement le Marquisat (tranche 1).

2017

- Rénovation de l'éclairage public Lotissement le Marquisat (tranche 2).
- Rénovation et création de l'éclairage public Hôtel de ville et Place Fontanafredda.

En projet

- Rénovation de l'éclairage public rue des Roses.
- Rénovation éclairage public chemin Belbèze.

Les Granges



Nouvel espace emblématique de Saint-Jean, le lieu « Les Granges » ouvre ses portes début 2018.

Établissement socio-culturel, il accueille à l'étage la Médiathèque et la Ludothèque et en rez de chaussée, l'Espace Jeunesse et Familles ainsi que l'Espace Seniors.

Le projet « les Granges » répond à la volonté politique de créer un carrefour socioculturel contribuant à donner à Saint-Jean une identité de cœur de Ville, en recentrant diverses activités autour de celui-ci.

Il a vocation à contribuer à l'identification d'un lieu innovant et intergénérationnel, ouvert à la rencontre entre les habitants, proposant des actions collectives d'animation locale, notamment en direction des familles.

Résolument tourné vers l'avenir, les usagers pourront trouver un accès facilité aux nouvelles technologies : emprunt de documents sonores, applications spécifiques pour les enfants et les ados sur des

tablettes et PC en utilisation libre à la Médiathèque et à l'Espace Jeunesse, ou encore emprunt de liseuses.

« Les Granges » vont aussi héberger « Créatec'h », le Fab Lab porté par la MJC (laboratoire coopératif de fabrication, de prototypage, d'expérimentation et de création qui repose sur l'usage de machines-outils numériques), ouvert à tous les publics.

L'identité du lieu va s'exprimer jusque dans sa charte graphique qui lui sera propre, ainsi que par la publication d'un agenda trimestriel dédié (à retrouver également sur un onglet dédié sur le site www.mairie-saintjean.fr).

Dès l'ouverture, le public recevra un programme sur le thème « Mouvements dans ma ville », décliné par tous les acteurs des « Granges » : ateliers d'écriture slam à la Médiathèque dans le cadre du Printemps des poètes, ateliers de création de marionnettes à la Ludothèque, assortis d'une

exposition et de temps de manipulation (+ d'info sur le site internet de la ville).

En écho à ce thème, l'Espace Palumbo accueillera le match d'improvisation porté par la MJC puis le festival Tous ô Théâtre.

Afin de se repérer facilement dans les Granges et trouver son bonheur, un dépliant sera mis à disposition du public. Il présentera aussi toutes les modalités d'accès (inscriptions, horaires).

Enfin, l'inauguration du lieu sera programmée aux beaux jours, lors d'un temps de fête et de convivialité.



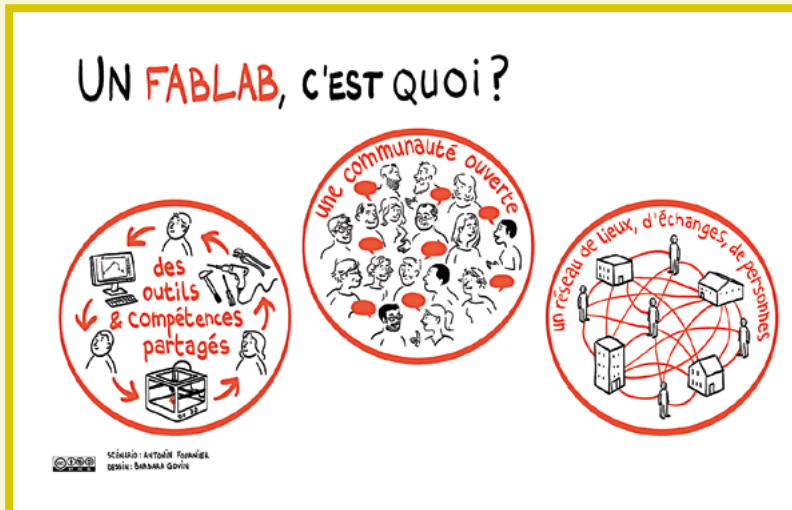
La MJC prête à innover dans les Granges

Les bénévoles de la MJC s'activent pour être prêts en février. Ils feront découvrir au cœur des Granges le « Fab Lab Créatech », projet pleinement soutenu par la ville, la région Occitanie et l'Europe.

Mais qu'est-ce qu'un Fab Lab ? C'est l'abréviation de « Factory Laboratory », laboratoire de fabrication où l'on trouve diverses machines pilotées par ordinateur, mais aussi les outils de bricolage classiques. Ce laboratoire développe le principe de « faire soi-même », pour créer, innover ou réparer. Cet espace permettra aux Saint-Jeannais d'expérimenter, sans connaissances spécifiques, en s'initiant aux machines et outils numériques (imprimante 3D, découpe Laser, brodeuses numériques...).

Dans le cadre de ce projet, la MJC a déjà ouvert des ateliers autour de l'initiation au code informatique pour les enfants (Coding goûter et Serious Games) et à la robotique le mercredi après-midi. Elle organisera tout au long de l'année des soirées thématiques en lien avec le numérique.

Dès février, vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site du Fab Lab : www.mjc-stj31.fr/createch



Du 3 au 19 mars 2018

20^e Printemps des poètes sur le thème de « l'ardeur »



À cette occasion, la médiathèque propose un atelier d'écriture SLAM pour les jeunes de 14 à 18 ans. - Créa-

tion des textes les samedis 20 janvier et 3 février de 14h à 17h - Mise en voix le vendredi 9 mars à 19h.

La MJC, partenaire de cette action, organise un atelier de création musicale numérique la première semaine des vacances de février. Priorité sera donnée aux participants de l'atelier d'écriture, qui pourront créer un son pour accompagner leur texte. Inscription Médiathèque et MJC.





Sensibiliser, accompagner la compréhension de ce que l'autre, différent, peut nous apporter, grandir, évoluer, sortir de ses habitudes, dépasser les jugements et les préjugés, repérer et accepter les différences, sont quelques-uns des objectifs poursuivis au travers de cette nouvelle thématique choisie par la Ville en 2017-2018.

Après « la préservation de l'environnement » l'an passé qui a conduit à la mise en place d'actions remarquables (éco-pâturage, ruchers, éco-labellisation de 2 écoles...), la ville a choisi cette année de mettre en exergue des actions qui vont aider à réfléchir et pourquoi pas, à innover.

Ainsi, le spectacle « le Monde de Jeanne » de la Rift Compagnie a lancé la thématique, le 22 novembre à 14h30, à l'Espace Palumbo. À travers l'histoire de Jeanne, petite fille comme les autres à l'exception près qu'elle a été détectée dyspraxique, l'auteure interpelle sur les questions de normalité à l'école, par ce spectacle pertinent, drôle et déjanté.

Des actions culturelles passées ou à venir ont vocation à pousser à la réflexion et à l'échange : projection du film « Les dernières nouvelles du cosmos » de Julie Bertuccelli, en présence de Florence Pezous, présidente d'Autisme 31 le 22 novembre, sélection d'ouvrages...

De plus, la Ville a fait le choix de former certains animateurs volontaires à l'accueil d'enfants en situation de handicap. Ainsi, une immersion dans les locaux de l'ALSH des Amidonniers géré en partenariat avec Autisme 31 et accueillant des enfants atteints de troubles envahissants du développement, leur a permis de mieux comprendre les attentes des enfants concernés et de leurs familles. Cela permet aussi d'adapter l'accueil et les règles de la vie en collectivité pour ces enfants. Le partenariat devrait se poursuivre autour de l'échange de pratiques, voire des temps de convivialité et de partage entre enfants.

Bien d'autres actions sont prévues : ateliers autour de l'estime de soi menés par le Centre social, proposition de jeux tels que le torball (foot à l'aveugle) dans les structures périscolaires pour sensibiliser les enfants au handicap...

Enfin, des actions grand public vont être proposées : conférence avec la MDPH (Maison départementale des personnes

handicapées) notamment, mais aussi avec d'autres professionnels, en clôture de thématique.

Info

Dans le cadre de la thématique, le Lien n° 91 va être imprimé en braille, par l'association Valentin Haüy, au service des aveugles et des mal voyants. Les exemplaires seront disponibles d'ici la fin du mois et en prêt, à la mairie, à l'Espace Victor-Hugo (au social et à l'éducation) et prochainement à la médiathèque des Granges.



Une nouvelle réforme scolaire qui devrait passer inaperçue à Saint-Jean



Depuis la rentrée 2013, les écoles de Saint-Jean fonctionnent sur le rythme de 4 journées et demi d'école, avec classe le mercredi matin.

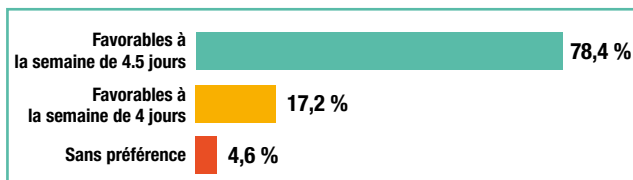
Le décret du 27 juin 2017 a offert la possibilité de déroger à nouveau à l'organisation de la semaine scolaire. Saint-Jean n'avait alors pas souhaité apporter de modifications, dans la précipitation.

Sur demande des services départementaux de l'Éducation nationale, ce point a été à l'ordre du jour des conseils d'écoles, en vue de préparer la rentrée 2018.

En concertation avec les écoles et les associations de parents d'élèves, la Ville a donc lancé une consultation des familles dont les résultats sont les suivants :

610 réponses ont été enregistrées, soit un taux de réponse de 80%. Sur celles-ci :

- 478 sont en faveur de la semaine de 4,5 jours (78,4%), selon les horaires actuels
- 105 en faveur de la semaine de 4 jours (17,2%), selon les horaires : 8h30-11h30 et 13h30-16h30
- Les 2 rythmes conviennent à 28 familles (4,6%)



Les conseils d'école réunis en novembre ont soumis avant le 8 décembre leur avis au Directeur académique de l'Éducation nationale (DASEN) qui, après examen, va saisir la Mairie puis le Conseil départemental pour les transports. La décision de l'Éducation Nationale devrait être connue fin février prochain. Même s'il s'agit d'une compétence facultative pour les communes, l'accueil périscolaire ALAE (matin, midi, soir) sera maintenu par la Ville dans chacun des choix proposés. Toutefois, dans le cadre d'une semaine à 4 jours, la réorganisation du mercredi ne permettrait pas de maintenir un accueil dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui (hausse probable des tarifs, accueil éventuellement réduit), du fait des actuelles contraintes budgétaires imposées aux Collectivités locales, des baisses de financement de la CAF et de la hausse des coûts de fonctionnement du mercredi.

Le choix retenu pour la Ville de Saint-Jean devra en outre être identique pour l'ensemble des écoles.

Service plateau à la cantine Preissac

Dès la rentrée de janvier, la cantine de Preissac va devenir site-pilote pour tester le service au plateau.

Tous les enfants en élémentaire sont concernés. Plus d'autonomie et de respect des rythmes (chaque enfant mange à son rythme) : cela permet de faciliter le service en fluidifiant la pause du midi (moins d'attente entre chaque plat), tout en donnant aux enfants le temps dont ils ont besoin pour manger et en augmentant la durée de leur détente après le repas.

Les animateurs encadrent les enfants durant ce temps de restauration et veillent au bon déroulement des repas.

Les enfants, aidés des agents de restauration, prennent un plateau sur lequel l'ensemble des couverts est posé ainsi qu'une entrée et un dessert individuels. Le plat chaud est servi directement dans l'assiette par le personnel (les barquettes étant

conservées à température dans les fours et sorties au fur et à mesure).

Une fois le repas terminé, l'écopier dépose son plateau et ses couverts sur une desserte, en participant, toujours avec l'aide des agents de restauration, au tri des déchets.

Pour les plus petits de maternelle, le service continue à se faire à table. Après évaluation, si ce bilan est positif, ce sont toutes les cantines élémentaires qui adopteront le système de service au plateau dès la rentrée 2018.



Seul on va plus vite,

Ensemble on va plus loin...

Retrouvez ou découvrez les activités du Centre Social ouvertes à tous à la Maison de l'Enfance et de la Famille et à la Résidence du Soleil, espaces d'accueil, d'informations, d'échanges.

- > Ateliers en famille avec vos enfants ou petits-enfants : brico et cuistot
- > Ateliers adultes : loisirs créatifs, mémoire, couture, cuisine...
- > Et pour tous : sorties à la journée, informations-débat, soirées jeux, manifestations...

Demandez le programme !!

Pour nous découvrir, n'hésitez pas à venir assister aux ateliers avant de vous inscrire. L'équipe et les adhérents seront heureux de vous accueillir

Nous sommes également ouverts à toute proposition de nouvelle activité : Vous êtes bénévoles ? Vous êtes prêts à la créer, nous serons là pour vous soutenir ? Venez nous rejoindre !

Renseignements et inscriptions :
Pôle Solidarité Famille et Petite Enfance
05 61 37 88 31
centre.social@mairie-saintjean.fr

Programme en ligne sur le site de la Mairie onglet « Solidarité »

L'adhésion annuelle et familiale (10 euros pour les Saint-Jeannais, 15 euros pour les extérieurs) donne accès à toutes les activités et animations. Une participation financière supplémentaire est demandée pour les ateliers mémoire, les repas partagés et les sorties.



Repas des aînés

Cette année le repas des aînés se déroulera le vendredi 15 décembre à l'Espace René-Cassin à partir de 12 h.

Les 2250 Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais de plus de 66 ans sont invités au repas animé par le groupe Robinson qui proposera une après-midi dansante et un spectacle musical « Rêvez Cabaret » plein d'humour et d'interactivité, d'optimisme et d'insouciance.

Cette journée est organisée par le Centre Communal d'Action Sociale et offerte par la Municipalité. Les repas et les plateaux repas sont confectionnés par le traiteur Viaule

de Graulhet. Cette rencontre annuelle est l'occasion de se retrouver et de partager un moment festif avant les fêtes de Noël et de fin d'année. Pour les personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, une livraison de plateaux repas à domicile est proposée le jour même ainsi que des ballotins de chocolats livrés avant les fêtes. Si vous fêtez vos 30, 40, 50 ans de mariage cette année, si vous n'avez pas reçu d'invitation ou pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 05 61 37 88 31 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.



Un projet de réaménagement du Cœur de Ville mené en concertation

Saint-Jean affirme sa volonté de favoriser la démocratie participative et d'en organiser les contours afin de faire de cette volonté bien plus qu'une simple intention.

La Ville vient de créer un Comité Consultatif pour associer la population au projet de nouvel aménagement du « Cœur de Ville ».

Constitué de 3 collèges, il regroupe des habitants, des représentants des associations, des jeunes et des commerçants, impliqués dans cette démarche citoyenne et participative. Il se réunit les 5 et 19 décembre ainsi que les 9 et 23 janvier 2018.

Ce comité consultatif va accompagner la construction de ce projet, dans le cadre d'une démarche concertée, et va donner au Conseil municipal un avis sur le projet retenu.

La construction des « Granges » est bien la première étape de la rénovation du « Cœur » de Saint-Jean.

C'est l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire Urbaine (AUAT) qui va accompagner la Ville pour animer les réunions du Comité, placé sous la responsabilité de Chantal Arrault, Adjointe en charge de la communication, de la démocratie participative et de l'animation de la vie locale.

Ce projet s'imbrique avec celui mené autour de la mémoire et du vivre-ensemble par la Compagnie Empreintes, « Intersections ». 2 danseuses et 3 musiciens vont recueillir des paroles de Saint-Jean-nais sur l'identité de leur Ville, mettre en images et en chorégraphie ces témoignages directs et les temps de rencontres. Véritable démarche collaborative avec les habitants, ce projet va alimenter et enrichir sous un angle artistique le projet de réaménagement du Cœur de Ville.



Ce travail mené avec les Saint-Jean-nais volontaires sera restitué lors d'un spectacle présenté lors de l'inauguration des « Granges ».

En forme de devise, la Compagnie affirme « L'autre ne fait pas comme moi, mais je peux faire quelque chose avec lui ».





PLACE DES EUCALYPTUS

Réfection du stationnement
12 300 €
Financement SDEHG et ville
Durée : 1 semaine
entre janvier et février 2018



RUE DES ACACIAS ET DES BOULEAUX

Couche de roulement
Durée : 2 semaines
entre janvier et février 2018
75.000 €
Financement : 100 % TM

INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'OXYGÉNATION DU LAC

25.000 € TTC
100% commune
Durée 1 mois
Décembre 2017

INSTALLATION D'UN CHAUFFAGE INFRAROUGE AU BOULODROME COUVERT

20.000 € TTC
100% commune
Durée 1 mois
Décembre

RÉNOVATION DE LA CAGE D'ESCALIER DU BÂTIMENT BELBÈZE

1000 € TTC
(en régie)
Durée 15 jours
Janvier



RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Réfection trottoirs
33.000 € TTC
Financement 100 % TM
Durée : 3 semaines
novembre 2017



RUE RONNIE PETERSON

Réfection ponctuelle
trottoir + sécurité
45.000 € TTC
Financement 100 % TM
Durée : 3 semaines
entre novembre et décembre 2017



BOIS-DE-SAGET SECTION CERDAN SOULA

Couche de roulement
Trottoir - giratoire
Durée : 7 semaines
Mi novembre 2017
283 536 €
Financement : 100 % TM



RUE JEAN MONNET

Mise à double sens
partie haute
144.000 € TTC
Financement 100 % TM
Durée : 6 semaines
entre novembre et février

Don d'organes

(Ce qui a changé au 1^{er} Janvier 2017)

Ceux qui s'opposent au don de leurs organes à leur décès peuvent désormais s'inscrire sur le Registre National des Refus (via internet).

Il y a trois moyens d'exprimer son refus :

- Inscription en ligne au Registre (registrenationaldesrefus.fr)
- Rédiger un écrit d'opposition et le confier à un proche qui le transmettra à l'équipe médicale au moment du décès,
- Faire part de son refus de vive voix à un proche, ce dernier devra retranscrire par écrit les circonstances précises de l'expression du refus, signer la déclaration et la transmettre à l'équipe médicale au moment du décès.

Les personnes peuvent revenir sur leur

position ou annuler leur opposition à tout instant sur le site Internet. L'inscription au Registre n'est possible qu'à partir de 13 ans.

En dessous de cet âge, le don ne peut avoir lieu qu'à condition que chacun des titulaires de l'autorité parentale y consente par écrit.

L'accès à la greffe progresse rapidement en France. Il a quasiment doublé en 20 ans.

En 2016, 3615 reins, 1322 foies, 477 cœurs, 371 poumons et 90 pancréas ont été greffés. 22617 personnes étaient, tou-



jours en 2016, porteuses d'un greffon fonctionnel et 1770 patients sont décédés alors qu'ils étaient sur liste d'attente pour obtenir une greffe !

Rentrée en fanfare pour les Golden Hawks

L'association de Country line dance « Golden Hawks » confirmait lors de la rentrée de septembre son implantation dans le paysage Saint-Jeannais.

En effet, outre l'ouverture d'un 3^e créneau horaire pour les débutants confirmés, l'association continuait à dispenser des cours bénévolement pour les seniors Saint-Jeannais tous les lundis matins à 10h, dans la salle de la convivialité de l'Espace Alex-Jany où une trentaine de participants assistent régulièrement aux cours.

De plus, à la fin du mois de septembre, l'association organisait un bal à l'espace Palumbo où se réunissaient une centaine de personnes.

Celles-ci, venues de toute la Région, passaient une agréable soirée dans la joie et la bonne humeur et y rencontraient les Saint-Jeannais passionnés de line dance et de danse country.

Souhaitons aux Golden Hawks et à cette association dynamique de continuer à faciliter ces rencontres intergénérationnelles dont le succès et la réputation dépassent désormais largement le cadre communal.



Les Pieds Lurons courent toujours

Les Pieds Lurons ont fait leur rentrée avec le relais de Castelmaurou le 24 septembre 2017, une course réalisée avec un temps superbe pour le plaisir de tous. 14 coureurs Saint-Jeannais y ont pris le départ. Deux équipes féminines sont montées sur le podium à la deuxième et troisième place du relais. Le week-end suivant le 1 octobre 2017, c'était le semi de tournefeuille et le trail du cassoulet, sur cette dernière épreuve les pieds lurons étaient présents sur toutes les épreuves soit près de 18 coureurs engagés sur ce weekend.

Sur cette dernière épreuve à Verfeil les coureurs étaient nombreux et le parcours sur les chemins et sentiers autour de Verfeil et le passage dans le parc du château de Bonrepos-Riquet est toujours aussi sympathique.

Une fois de plus les filles se sont faites remarquées par leur performance à Verfeil : Nathalie sur le 14 kms, Valérie et Claire sur le 24 kms, et Anne claire 2^e junior sur le semi à Tournefeuille.



Les pieds Lurons avant le départ à Castelmaurou

Les Galopins Randonneurs au Musée de la mine à Gagnac les Mines

La récente Assemblée Générale des Galopins Randonneurs suivie par 47 adhérents a permis de faire le point sur les sorties effectuées en 2016. Une vingtaine à caractère sportif ou associatif et/ou culturel sur des distances d'environ 14,5 kms et une participation moyenne de 30 marcheurs et même 41 pour le Sentier des papillons à Bouloc.

La saison 2017/2018 s'annonce aussi riche et pour permettre au plus grand nombre de participer le **premier mardi ou le troisième jeudi du mois**, nous appliquerons à chaque randonnée l'indice IBP index qui est un système d'évaluation automatique de la difficulté d'un itinéraire parcouru. (Guide pratique de cotation des randonnées 2015). Ne pas confondre le degré de difficulté d'un itinéraire avec l'effort physique déployé pour le réaliser. Un indice IBP index de 60 sera un parcours difficile pour une personne non entraînée, très facile pour un professionnel et normal pour un marcheur ayant une préparation physique moyenne. Les parcours proposés sont adaptés à l'ensemble des adhérents et nous vous attendons nombreux sur les sentiers de la région.

Contact :
les.galopinsrandonneurs.alt.
gmail.com



Association Espace Solidarité

Comme à chaque rentrée scolaire depuis une vingtaine d'années, les bénévoles de l'Association Espace Solidarité ont renoué avec leur activité d'Aide aux Devoirs auprès des élèves des écoles élémentaires de Saint-Jean. Cette action se déroule dans le cadre d'une convention d'intervention avec la mairie.

L'an passé, c'est 20 enfants, proposés par leurs professeurs des classes de CP au CM2 et avec l'accord de leurs parents, qui ont pu bénéficier tout au long de l'année

de cette aide les lundis, mardis et jeudis de 17 à 18 heures. Une fois par semaine pour certains, deux voire trois fois pour d'autres en fonction de leurs besoins et de la disponibilité des bénévoles.

Plus les bénévoles seront nombreux à s'engager contre l'échec scolaire, plus l'aide apportée sera grande. Merci de nous rejoindre, même en cours d'année.

Renseignements :
Geneviève TARON : 06 82 42 68 31

Le comité des fêtes

Mise en sommeil du Comité des Fêtes de Saint-Jean

Le 4 octobre dernier, l'assemblée générale du Comité des Fêtes de Saint Jean a voté à l'unanimité la mise en sommeil de l'association, jusqu'au 31 janvier 2018. De ce fait, le marché de Noël prévu début décembre ainsi que le réveillon de fin d'année, initialement programmés, n'auront pas lieu cette année.

Cette interruption d'activité temporaire fait suite à d'importantes dissensions entre les membres du Comité des Fêtes et le Président démissionnaire.

Mais c'est vers l'avenir que veulent se tourner désormais les membres du Comité des fêtes toujours présents. Ils tiennent à rassurer les Saint-Jeannais : « Cette période de mise en sommeil va permettre d'assainir une situation financière délicate. Nous avons bien l'intention de redémarrer notre activité sur des bases saines et solides et ainsi proposer des animations pour le plus grand plaisir de tous, tout au long de l'année 2018 ».

La MJC



Événement jeunesse incontournable depuis maintenant 8 ans, le Festival de court-métrage revient le lundi 16 avril 2018. Il est ouvert à tous les jeunes de 12 à 20 ans. Le thème sera : « le cinéma pour lutter contre les discriminations » ou un sujet libre. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 mars 2018. Autour de cette thématique : retrouvez l'expo-quizz « Egalité, parlons-en ! » que la MJC vous propose gratuitement en février.

Nouvel événement :
concert solidaire le 7 juillet 2018.

Le principe est simple : un temps convivial et musical ouvert à tous dont la recette sera reversée à la Croix-Rouge. En partenariat avec la ville de Saint-Jean, « l'action jeunes » sera présente lors de manifestations culturelles à l'espace Palumbo pour tenir la buvette. Les bénéfices des ventes permettront de couvrir les frais d'organisation de l'événement et de maximiser le don qui reviendra à la Croix Rouge. La tenue de la buvette est ouverte à toute personne souhaitant soutenir ce projet. L'organisation s'adresse aux jeunes de plus de 14 ans, avec la possibilité de valoriser les compétences acquises via le Passeport Bénévole.

Plus d'informations sur le Passeport Bénévoles :
www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole

Plus d'informations sur ces événements :
05 61 37 63 11 ou mjcstjean@free.fr

SÉCURITÉ-URGENCE

Police : 17
 Pompiers : 18
 Samu : 15
 Toutes urgences : 112
 Médecins de garde « Allô docteur » : 39 66
 Centre antipoison : 05 61 49 33 33
 Enfants disparus : 116 000
 Enfance en danger : 119
 SOS femmes battues : 36 19
 Police municipale : 05 61 37 63 17
 Portable : 06 75 08 49 12 - Astreinte : 06 07 96 19 86

ÉLUS

Sénatrice : Françoise Laborde
 116, avenue des Minimes - 31200 Toulouse - Tél. : 05 61 13 28 90
Député : Jean-Luc Lagleize
 2, rue du Moulin Bayard - 31000 Toulouse - Tél : 05 61 46 53 56
Conseillers départementaux :
 Jean-Jacques Mirassou - Marie-Dominique Vézian
 Tél : 05 34 25 02 90 (sur rendez-vous)
Maire : Marie-Dominique Vézian
 Sur rendez-vous en mairie - Tél : 05 61 37 63 02



RECENSEMENT
 de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
 POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

Etat civil

Naissances*



Loane TIGNARD	04/09/2017
Bruce MÉZIÈRE	14/09/2017
Louise GLARIA	15/09/2017
Hugo BOUTIGNY	19/09/2017
Mathias KRANKLADER	02/10/2017
Leena BERNARD	19/10/2017
Léo YESA	13/11/2017
Sébastien FREISSINET	17/11/2017
Arsène CRÉPIN	22/11/2017

Madame le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents.

Mariages*



Vanessa XAMBO et Jean-Lilian ZIRCHER	16/09/2017
Pascale DELAGE et Robert GALANT	14/10/2017
Edith AZOULAY et Christophe HERBERA	25/11/2017

Madame le maire et son conseil municipal adressent leurs vœux de bonheur aux nouveaux couples. *Seules les déclarations de naissance et de mariage autorisées sont présentes.

Décès



Justine CRUZEL née MANSET	08/08/2017
Guy REY	26/08/2017
Nicole ALVAREZ	19/09/2017
Guy LAFFORGUE	21/09/2017
Manuela SERRANO LOPEZ née LUCENTA ZURITA	29/09/2017
René FLOURENCE	07/10/2017
Émilie GADÉA née SERAZIN	07/10/2017
Mireille CASSAGNABERE née ROSSO	08/10/2017
Jean-Charles RAVLIN	18/10/2017
Geneviève BELOSSI née BOËLE	24/10/2017
Dominique LAFONT	27/10/2017
Mauricette BAILLEUL née DAVIAUD	23/10/2017
Yvan NOZÉLAN	25/10/2017
Elian ARSICAUD	30/10/2017
Armel BOUINIÈRE	1/11/2017
Paule HUC née CLAVERIE	7/11/2017
Jean BORNE	9/11/2017
Jean MARTY	19/11/2017
Christian LEROY	19/11/2017

Madame le maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

Crit'Air

La pollution atmosphérique étant responsable en France de 48 000 décès prématurés par an, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire met en place le dispositif Crit'Air. Ce dernier consiste en la délivrance d'un certificat qualité de l'air pour tous les véhicules routiers en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques.



La commande s'effectue sur le site : certificat-air.gouv.fr

Cet outil permet aux collectivités territoriales de moduler leur politique de stationnement et de circulation et aux préfets de mettre en place la circulation différenciée lors des pics de pollution. Le coût d'un certificat de qualité de l'air est de 4,18€ (frais de port inclus).

Nouvelle procédure des demandes de cartes grises

Suite à la dématérialisation des démarches administratives, les mairies ne prennent plus les dossiers de cartes grises et les usagers ne pourront plus se rendre aux guichets de la Préfecture de la Haute-Garonne.



Aussi, depuis le 1^{er} novembre 2017, toutes les démarches relatives aux cartes grises se font soit par internet, soit auprès de professionnels équipés d'un dispositif en lien avec la préfecture (service payant).

Vous trouverez plus d'informations sur le site www.service-public.fr et vous pourrez effectuer vos démarches en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

Du nouveau pour les PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est transféré aux communes. Ce type de contrat est conclu entre deux personnes majeures de même sexe ou de sexes différents, en vue d'organiser leur vie commune.

Pour conclure un Pacs, il convient :

- D'être majeur
- De n'être ni pacsés, ni mariés
- De ne pas avoir entre partenaires de liens familiaux directs
- D'être juridiquement capable
- D'avoir leur résidence commune à Saint-Jean.

Les pièces à produire sont :

- La convention de PACS pour laquelle il existe deux possibilités :
 - > Soit la convention type de PACS : Cerfa 15726*02
 - > Soit une convention spécifique rédigée par les partenaires : celle-ci doit au minimum mentionner le référence à la loi instituant le PACS : « Nous X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions des articles 515-1 à 515-7 du code civil. »

- La déclaration conjointe de PACS : Cerfa 15725*02
- Une pièce d'identité en cours de validité pour chaque partenaire
- Un extrait de naissance avec filiation et mentions ou une copie intégrale d'acte de naissance pour chaque partenaire

Des pièces complémentaires pourront être demandées pour les partenaires divorcés, veufs, majeurs protégés ou étrangers.

Après dépôt du dossier et instruction de celui-ci, les partenaires seront contactés afin de fixer un rendez-vous pour l'enregistrement du PACS.

Le service de l'Etat-Civil de Saint-Jean est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Expression libre de la majorité

C'est dans un contexte budgétaire contraint que notre mandat s'est engagé. Mais nous sommes obligés de rappeler que la campagne électorale s'est faite sans connaissance des réductions drastiques des crédits de l'Etat alloués aux collectivités locales. Nous avons donc dû nous adapter et adopter une stratégie plus limitative des projets et actions que nous souhaitions mettre en œuvre.

Le budget de la commune a perdu 700 000 € de dotations de l'Etat depuis les annonces faites au mois de mai 2014, après les élections municipales (plus d'1,2 millions d'euros en cumulé). De plus, les différentes réformes, que ce soit en matière de fiscalité ou d'aides aux actions sociales, ont grandement limité les marges de manœuvre de la commune. De ces faits, les recettes perçues de la CAF ou sur les taxes foncières ont également diminué. Nous avons su, là encore, nous adapter pour maintenir la qualité de nos services publics.

Malgré cela, la situation financière de la commune demeure saine : un taux d'endettement proche de zéro, une capacité d'investissement toujours élevée, une maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est aussi cela qu'il faut mettre au cré-

dit de nos actions, en favorisant, chaque fois que possible, des solutions internes ou, lorsque cela ne l'est pas, de faire travailler des entreprises locales ou régionales.

Néanmoins, nous sommes inquiets par les annonces faites par le nouveau gouvernement et par les intentions prévues par le projet de loi de finances pour 2018, en cours de débat au parlement. Nous devons nous méfier des effets d'annonce qui, sous garantie de pouvoir d'achat, vont limiter les collectivités dans leurs libres choix budgétaires et fiscaux.

Aujourd'hui, c'est la taxe additionnelle aux droits de mutation perçue par la commune sur chacune des ventes immobilières qui permet aux recettes communales de rester dynamiques. Vous comprendrez donc très vite les limites d'un tel système puisque c'est une taxe qui ne dépend pas des choix communaux, mais de la loi de l'offre et de la demande. Tant que notre commune reste attractive, nous pourrions maintenir des projets et notre capacité à investir. C'est aussi cela que nous devons prendre en compte pour faire coexister développement urbain et bien vivre à Saint-Jean.

Expression des groupes d'opposition

Du nouveau dans l'opposition municipale...

Nous prenons acte de la démission de Philippe Ecarot de son mandat de conseiller municipal et lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie familiale. Malgré cela, la principale force d'opposition municipale continue son activité en attendant les prochaines échéances et nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Frédéric SOL.

Notre opposition sera plus participative : propositions d'actions à la majorité municipale, soutien de changements attendus par nos concitoyens comme l'extension des transports en commun....

Bien sur la priorité de nos actions et engagements, reste la commune et ses habitants, dans le cadre et en partenariat avec Toulouse-métropole.

Notre liste reste constituée de personnes issues de différents horizons, associations de quartier, sportives, société civile, parents d'élèves et sympathisants de partis politiques. Bien sûr elle n'est pas et n'a jamais été apolitique car tous nos actes sont le reflet de nos idées.

Mais nos différences font notre richesse et nous permettent d'être sans étiquette unique affichée mais résolument dans l'opposition municipale.

Bonnes fêtes de fin d'année !

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Marianne MIKHAILOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAHAT, Frédéric SOL.

Nos concitoyens sont confrontés au quotidien à une urbanisation démesurée qui impacte Toulouse et la métropole.

Ce phénomène a pour conséquence une régression de la qualité de vie dans notre commune du fait des nuisances inhérentes à la circulation automobile ayant un impact direct sur l'environnement.

À un second niveau, les services et structures demeurent insuffisants car ils ne peuvent absorber, sans conséquences négatives pour notre commune, 15 000 logements nouveaux construits chaque année et à répartir sur Toulouse et sa métropole.

Conscients de ces difficultés, les Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais peuvent compter sur notre détermination à demeurer vigilants afin de ne pas subir cet état de fait.

VOS INTERLOCUTEURS DE « REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE »

Pierre SAULNIER : saulnier.pierre31@orange.fr et Franck CHRISTMANN, Conseillers Municipaux.



"Faites de votre différence une force et cultivez-la car elle est rare et donc précieuse."

Noémie Pannetier

Marie-Dominique Vézian, Maire, Conseillère Départementale,
et les membres du Conseil Municipal

seraient honorés de votre présence

Samedi 13 janvier à 11h
Espace Palumbo

à l'occasion de la présentation des
Vœux à la population

le verre de l'amitié sera servi à cette occasion